



JEU DU DOUBLE FRISSON D'HALLO-WIN

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par **Woulé Gwada**, dont le siège est situé au 231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, France, immatriculée sous le numéro 80748576800020, ci-après dénommée « l'Organisateur ».

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu-concours est **gratuit et sans obligation d'achat**.

Il est ouvert à toute personne physique majeure, **quel que soit son pays de résidence**, à l'exception des membres de la famille de l'Organisateur et des personnes ayant participé directement à l'organisation du jeu.

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Une même personne peut participer **une fois via le formulaire du site internet et une fois via Instagram**, sous réserve de respecter les conditions propres à chacun des deux modes de participation.

Toute participation comportant des informations fausses, incomplètes ou frauduleuses pourra être annulée.

Article 3 – Durée du jeu

Le jeu-concours est ouvert du **7 Septembre 2026, 09 heures 30 minute** au **18 Octobre 2026, 23 heures 59 minutes** inclus.

Toute participation reçue après la date et l'heure de clôture ne pourra être prise en compte.

Article 4 – Modalités de participation

Deux modes de participation sont proposés.

4.1 – Participation via le site internet de Woulé Gwada

Pour participer, il suffit de :

1. se rendre sur la page spéciale **Halloween de Woulé Gwada**;
2. remplir le formulaire de participation ;
3. renseigner les informations demandées ;
4. accepter le présent règlement.

L'inscription à la newsletter de Woulé Gwada est proposée séparément et reste facultative.

Cette participation permet de prendre part au tirage au sort correspondant au **lot n°1**.

4.2 – Participation via Instagram

Pour participer au concours sur Instagram, il suffit de :

1. suivre le compte Instagram **@woulegwada** ;
2. aimer la publication officielle du concours Halloween ;
3. laisser un commentaire sous cette publication en **identifiant une personne** avec laquelle le participant aimerait partager l'esprit d'Halloween ou pas.

Chaque commentaire répondant aux conditions de participation constitue une participation.

Les comptes manifestement frauduleux, automatisés ou créés dans le seul but de participer au concours pourront être exclus.

Cette participation permet de prendre part au tirage au sort correspondant au **lot n°2**.

Le concours n'est ni organisé, ni sponsorisé, ni administré par Instagram.

Chance supplémentaire liée à la newsletter

Les participants s'abonnant à la newsletter au moment du tirage au sort bénéficient d'une chance supplémentaire de participer au tirage.

L'Organisateur pourra vérifier l'abonnement du participant avant le tirage au sort. Si le participant s'est désabonné de la newsletter avant la date du tirage, la chance supplémentaire ne sera pas prise en compte.

L'abonnement à la newsletter constitue une chance supplémentaire et ne conditionne pas la participation principale au jeu-concours.

Article 5 – Désignation du gagnant

Deux gagnants seront désignés par tirage au sort :

- **un gagnant parmi les participations valides reçues via le formulaire du site**, pour le lot n°1 ;
- **un gagnant parmi les participations valides reçues via Instagram**, pour le lot n°2.

Le tirage au sort sera effectué au plus tard dans les **30 jours** suivant la clôture du jeu.

Les gagnants seront contactés selon le mode de participation utilisé :

- par email pour le gagnant ayant participé via le formulaire du site ;
- par message privé Instagram pour le gagnant ayant participé via Instagram.

En l'absence de réponse du gagnant dans un délai de **7 jours**, l'Organisateur pourra procéder à un nouveau tirage au sort.

Article 6 – Lot

Le jeu-concours permet de gagner **deux lots**, chacun composé d'un **assortiment de bonbons spécial Halloween d'environ 1 kg**, pour une valeur indicative d'environ **15 € TTC par lot**.

Chaque gagnant recevra donc un assortiment d'environ **1 kg de bonbons**, d'une valeur indicative de **15 € TTC**.

La composition de l'assortiment pourra varier en fonction des disponibilités au moment de l'achat.

Les lots ne pourront pas être échangés contre leur valeur en numéraire, ni contre un autre lot, sauf décision de l'Organisateur.

Les lots seront envoyés aux gagnants à l'adresse communiquée par ceux-ci, **sous réserve des possibilités d'expédition dans le pays de résidence du gagnant**.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des éventuels délais, pertes ou difficultés liés au transport après remise du colis au transporteur.

Article 7 – Données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre du jeu-concours sont nécessaires à la gestion des participations, au tirage au sort et, le cas échéant, à la remise du lot.

Elles sont traitées par Woulé Gwada conformément à sa **Politique de confidentialité**.

L'adresse email fournie pour participer au jeu ne sera pas utilisée à des fins de prospection commerciale sans le consentement préalable du participant lorsque celui-ci est requis.

Le participant peut exercer ses droits concernant ses données personnelles dans les conditions prévues dans la Politique de confidentialité de Woulé Gwada.

Article 8 – Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de problème technique empêchant ou perturbant le bon déroulement du jeu-concours, notamment en cas de dysfonctionnement du site internet, du formulaire, d'Instagram ou du réseau internet.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter ou annuler le jeu-concours en cas de circonstances indépendantes de sa volonté, notamment en cas de force majeure.

L'Organisateur ne saurait également être tenu responsable en cas d'impossibilité d'acheminement d'un lot dans le pays de résidence du gagnant lorsque cette impossibilité résulte de contraintes liées au transport ou à la réglementation applicable.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent

règlement.

Le règlement est accessible gratuitement sur la page spéciale **Halloween de Woulé** pendant toute la durée du jeu-concours.

Article 10 – Contact

Pour toute question relative au jeu-concours, les participants peuvent contacter Woulé Gwada à l'adresse suivante :

contact@woulegwada.fr

Fait à Paris, le 6 Septembre 2026.

Woulé Gwada